

À l'église St-François-Xavier de Prévost

Une entente pour une nouvelle salle de spectacle

Germain Richer

Dimanche le 3 avril 2005, Madame Anne Ouellet (coordonnatrice des activités paroissiales), monsieur Gilles Vallières (marguillier à la paroisse), monsieur Christian Schryburt (directeur des loisirs, culture et vie communautaire) et monsieur Germain Richer (responsable de la culture à la ville de Prévost) ont présenté une synthèse du projet de partenariat aux membres de la paroisse à l'église St-François-Xavier de Prévost.

Faut-il rappeler que mardi le 30 novembre 2004, le responsable de la culture au conseil municipal de Prévost, a invité à une séance d'information et de consultation les membres de la paroisse St-François-Xavier et les membres de Diffusions Amal'Gamme du Centre Culturel de Prévost.

Le but de cette rencontre était d'amorcer une réflexion sur l'utilisation de l'église à des fins communautaires et lors des spectacles de Diffusions Amal'Gamme. Une approche de concertation avec le Conseil de la Fabrique de la paroisse et la ville de Prévost en regard d'un partenariat est en cours. La rencontre s'est déroulée dans un contexte d'authenticité, de respect et de transparence lors du partage des opinions de chacun des membres de la paroisse et de Diffusions Amal'Gamme.

La première démarche a été de faire le constat des problématiques des deux organismes en toute sincérité et de proposer une vision d'avenir avec des solutions à court, moyen et long terme.

À la suite de cette consultation de chacun des organismes, les membres du conseil municipal de la ville de Prévost concrétiseront une démarche de résolution de problèmes lors des orientations politiques et budgétaires pour les années 2005 et suivantes.

Le projet de partenariat doit être analysé par les membres de la Fabrique et une réflexion doit être effectuée sur l'aménagement des lieux. À cet effet, la paroisse veut conserver le caractère religieux des lieux et patrimonial du bâtiment. Ce bâtiment ayant une valeur historique, les membres du conseil doivent le protéger et continuer le dia-

logue tout au long du processus de concertation avec les deux organismes. Chacun des organismes a une mission respective, l'une religieuse et l'autre culturelle. Les changements proposés n'affecteront pas le cadre des missions respectives des deux organismes.

Faut-il souligner qu'au début de la chrétienté, le rassemblement des chrétiens se faisaient dans une agora, lieu de discussions sur la proclamation de la foi, de la culture, de la politique, et autres sujets comme le rappelle Mme Ann Ouellet aux paroissiens.

Aujourd'hui, notre société se transforme et s'engage vers une fonction de rassemblement dans une culture chrétienne globale. Cela amène notre église vers un changement, à faire autrement, à être au coeur du monde souligne Mme Ouellet.

L'église demeurera sous la gestion de la Fabrique et la ville soutiendra le patrimoine historique, au premier regard, et le développement de la culture, au second regard. Le conseil municipal doit être au service de la communauté et susciter des conditions facilitantes pour le développement de la vie culturelle et de la vie chrétienne.

Laissons le dialogue se poursuivre entre les membres de la paroisse. Un protocole d'entente de partenariat entre la ville de Prévost et le conseil de Fabrique devrait se concrétiser dans les prochaines semaines.

Je vous invite à me faire parvenir vos commentaires, s'il y a lieu à : gricher@ville.prevast.qc.ca



Les artisans du projet de partenariat entre la paroisse, la ville de Prévost et Diffusion Amalgame. Lucien Guénette, Germain Richer, Yvan Gladu, Claude Saint-Germain, Anne Ouellet, Suzanne Boissonneau, Christian Schryburt, Gilles Vallière. Le projet, s'il est accepté par les paroissiens, permettra à Diffusion Amalgame de présenter des spectacles pour 200 places à l'Église Saint-François-Xavier. Ce bâtiment, qui a aussi une valeur patrimoniale importante pour l'ensemble de la communauté, se verrait doté d'installations sanitaires, d'un accès pour chaise roulante, d'un aménagement du Cboeur pour favoriser la présentation de spectacles et de 200 sièges.

Parti officiellement constitué en vertu de l'article 424 de la L.E.R.M. (N° d'entité politique 00264)



**PARTI
PRÉVOSTOIS**

**Réfléchissez et posez un geste au service
de la communauté de Prévost !**

Depuis les quatre dernières années, les membres du Parti Prévostois élus démocratiquement (Claude Charbonneau, Jean-Pierre Joubert, Germain Richer et Sylvain Paradis) vous représentent au conseil municipal. Leurs implications dans la réflexion et dans l'action, avec et pour les citoyens, s'orientent selon la volonté de changement de la communauté prévostoise. De plus, plusieurs citoyens s'impliquent dans l'évolution de la ville, dans différents comités.

Nous sommes heureux d'accueillir, entre autres les collaborateurs suivants : André Charbonneau, Marcel Poirier et André Hachey. À la dernière assemblée générale, les membres ont adopté unanimement les Statuts et règlements du Parti Prévostois.

La prochaine assemblée générale d'investiture, pour les élections municipales 2005, aura lieu mercredi le 27 avril 2005 à 19h30, Au pied de la colline. Soyez les bienvenus.

1147, rue Principale
Prévost (Québec) J0R 1T0
info@partiprevostois.org
Tél: (450) 224-2678

Parti autorisé
Représentant officiel: M. Louis-Émile Dupéré

Vous pouvez demander un crédit d'impôt pour votre contribution de 2005 au Parti politique municipal. (Au Québec seulement)



Cafés spécialisés
Déjeuners santé
Menu complet
Terrasse

Nancy Lemieux, propriétaire
3029, boul. Labelle, Prévost
(450) 224-2337



Représentant, distributeur et installateur certifié

NOUVEAU - Champ d'épuration compact à base de mousse de tourbe



Choisissez la solution bio-logique Berger

- Se présente sous forme de caissons
- Modulaires en béton armé
- S'adapte facilement à vos besoins
- Compact, il nécessite peu d'espace
- Garantie 20 ans

Plus de 40 ans d'expérience

GILLES St-ONGE EXCAVATION

563-3897

Prop: **Guylaine St-Onge**
Raynald Vezeau

Excavation de tous genres

- Égout et aqueduc
- Prolongement de rue
- Démolition
- Travaux de génie civil

**SPÉCIALITÉS: - Analyse de sol
- Installation septique**

**981, ch. des Hauteurs
Saint-Hippolyte**

Licence RBQ 2423-710-25